

Mon Livret d'Accueil et d'Accompagnement



AMÉTHYSTE
IME - TSA
(Accueil de jour)

Saint-Pierre
Le Genévrier



Le livret d'accueil est écrit selon la méthode Facile A Lire et à Comprendre (FALC), pour rendre accessibles les informations destinées aux jeunes et à leurs familles.

Mon Livret d'Accueil



Ma Photo

Ce livret d'accueil est à :

J'ai : ans

Je suis entré(e) à Améthyste / Saint-Pierre Le Genévrier le :
.....

Bienvenue

Bienvenue à Améthyste / Saint-Pierre Le Genévrier,

*Notre objectif est que TU puisses réussir ton intégration dans tous les domaines de ta vie.
Pour cela nous allons travailler avec toi et tes parents autour d'un projet personnalisé.*

Ton implication constitue donc un axe important dans ton parcours de soins et d'accompagnement personnalisé. Je compte sur toi !

Fanny VASSEUR
Directrice

Tu viens pour la première fois ?

Et tu te poses des questions ?



Pour découvrir ton nouvel espace et ses règles, tu as :

- Un livret d'accueil,
- Un règlement de fonctionnement.

Ces documents te donnent une idée du fonctionnement de l'établissement.



Qu'est-ce que ça veut dire ?

EXPLICATIONS DES MOTS DIFFICILES

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

C'est une maison dans le département. Les parents peuvent y demander des aides selon tes besoins.

PP : Projet Personnalisé

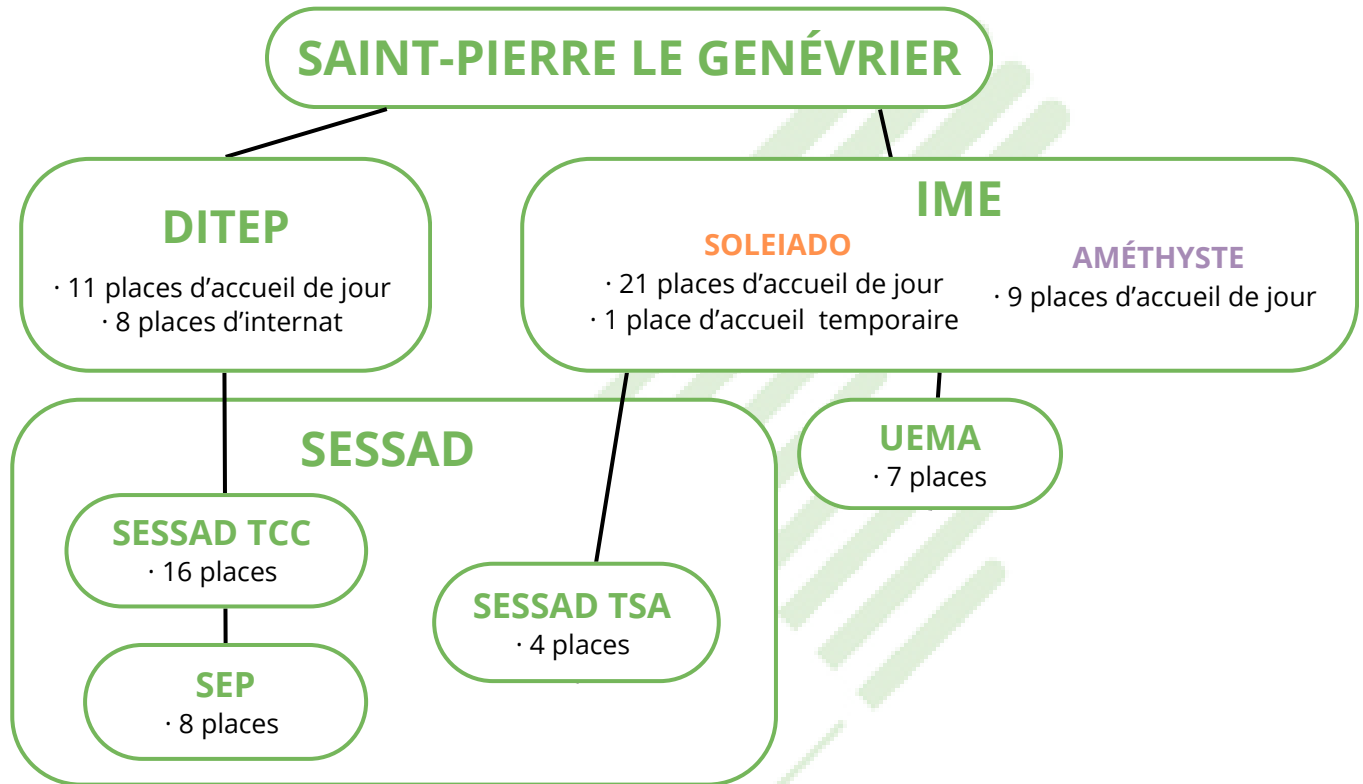
C'est un document qui fait le bilan et l'évolution de ton parcours. Il est fait avec toi et tes parents ou tuteurs.

IME : Institut Médico-Éducatif



C'est quoi Saint-Pierre Le Génévrier ?

C'est un établissement qui accompagne les jeunes de 4 à 20 ans qui ont des difficultés psychologiques et/ou comportementales ; ou encore des troubles du spectre de l'autisme.



L'objectif est de te permettre d'acquérir, selon tes besoins et de façon adaptée, les outils nécessaires pour ta vie future.



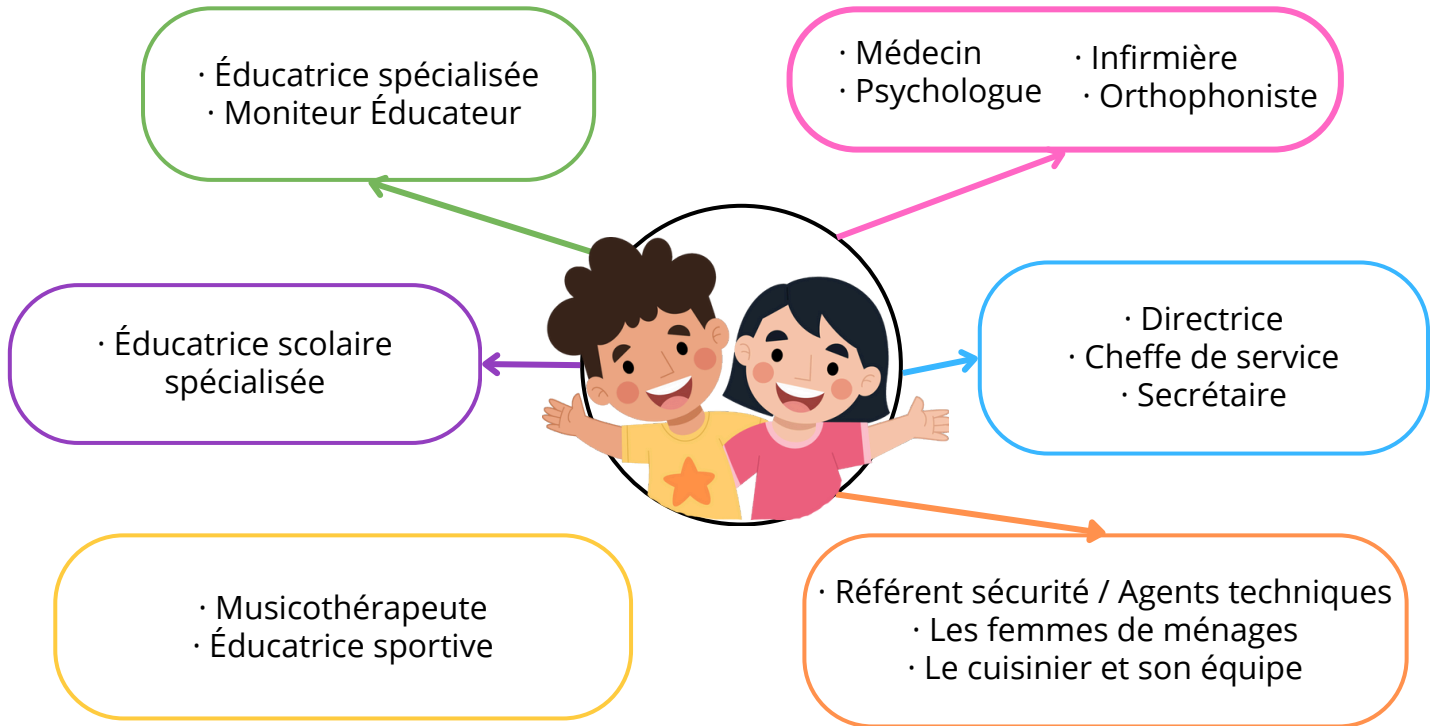
Implantation

L'IME « Améthyste », situé à Palavas-les-Flots, accueille 9 jeunes/adolescents. Dans un bâtiment en front de mer, les jeunes ont accès à un espace extérieur de détente, à un plateau sportif ainsi qu'à des infrastructures adaptées.

Il n'existe pas de possibilités d'hébergement pour les jeunes. Seul un accueil de jour est proposé sur les périodes scolaires.



Les professionnels



LES PROFESSIONNELS T'AIDENT :

- Dans ta scolarité, 
- À faire les choses seul (prendre le transport, prendre soin de toi...), 
- À découvrir tes qualités, 
- À aller vers les autres (activités culturelles, sociales, sportives...), 
- À avoir confiance en toi. 

Qui peut t'accompagner dans ton projet ?



Le but est de t'aider selon ton rythme et tes capacités !



Les informations sont
dans ton PP
(Projet Personnalisé)



Ce que je peux faire

J'ai le droit au respect de ma personne

- J'ai le droit d'être différent(e).
- Je dis à un adulte quand on m'embête ou qu'on se moque de moi.



J'ai le droit au respect de ma vie privée et de mon intimité

- J'ai le droit au respect de mon espace personnel.
- Je peux être pris(e) en photo ou filmé(e) avec mon accord et celui de mes parents.



J'ai le droit à un accompagnement personnalisé

- J'ai le droit à un accompagnement adapté à mes besoins et à mon âge.
- J'ai le droit d'être vu(e) avec mes parents pour mon projet personnalisé d'accompagnement (PPA).



J'ai le droit d'être informé(e)

- J'ai le droit d'être informé(e) de mon projet.
- J'ai le droit de connaître les actualités de mon établissement. (les travaux, les projets...).



J'ai le droit de donner mon avis et de m'exprimer

- J'ai le droit de dire ce que j'aimerais faire (stage, ateliers...).
- Je peux parler et être écouté(e).
- Mes parents peuvent voir d'autres parents de l'association des parents.



J'ai le droit à la confidentialité

- L'établissement protège mes informations personnelles dans un endroit fermé à clé.
- Les professionnels ne répètent pas aux autres jeunes ce que je leur dis.



Ce que je ne peux pas faire

Pour ma santé

- Je ne dois pas fumer dans les bâtiments.
- Je ne dois pas consommer de l'alcool ou de la drogue.



L'utilisation du téléphone

- Je ne dois pas utiliser mon portable lors des activités sans l'accord d'un adulte.



Les biens personnels

- Je ne dois pas voler, ni casser les objets.
- Je ne dois pas voler les biens de l'établissement.



Les relations sexuelles

- Je ne dois pas avoir de relations sexuelles dans l'établissement.



Pour ma sécurité et celle des autres

- Je ne dois pas apporter des objets dangereux (couteau, allumettes...).
- Je ne dois pas agresser les autres (taper, insulter, menacer...).



Droits sur tes données

*Tes données sont protégées par la réglementation RGPD.
C'est une loi qui indique que tes informations personnelles sont gardées et sécurisées !*

PROTECTION DES DONNÉES MÉDICALES ET SECRET PROFESSIONNEL

Les données médicales sont transmises au Médecin de l'établissement et sont protégées par le secret médical.

Les autres données sont protégées par le secret professionnel auquel sont tenus tous les salariés de Améthyste / Saint-Pierre Le Genévrier.

L'établissement dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des jeunes accueillis. Les informations recueillies lors de la constitution du dossier sont enregistrées informatiquement et sont réservées à l'équipe accompagnante.



TON AVIS COMPTE !

LA PRÉSENCE D'UN CVS (Conseil de Vie Sociale)

Le Conseil de Vie Sociale est un groupe d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement. Il donne son avis et peut faire des propositions dans le but d'améliorer ton quotidien (l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités et animations, le fonctionnement des services, les projets et les travaux d'équipement, la nature et le prix des services rendus).

Un résumé t'est donné pour t'informer.

Un jeune est élu pour te représenter.



Autres services

LA RESTAURATION

Le Déjeuner est pris sur place avec en priorité des produits frais. Les menus sont affichés chaque semaine.

Les repas sont préparés sur place.

Une **commission menu** se réunit 3 fois par an pour fixer le contenu des repas et leurs suivis.

LUNDI 04/07/2022	Mardi 05/07/2022	Mercredi 06/07/2022	Jeudi 07/07/2022	Vendredi 08/07/2022
Concombre saucé au fromage blanc Sauté de boeuf au curry Fricasot (patates au Rbr) Edam Crème dessert chocolat	Rillettes de thon et toast Canard à la saumure Farouge Exalt Abricot	Pizza Margherita Sauté sauté de chèvre Yaourt nature Compote de pomme et biscuit petit beurre	Salade mezziane Riz de boeuf à l'ail rose Courgettes panaisées Tarte aux légumes Gâteau moelleux au chocolat	Salade de tomates et basilic Fricasot sauté au citron Pommes palisson Yaourt aigre doux Mince
Tarte aux légumes à la crème Salade feuille de choux Yaourt aux fruits Salade de fruits exotiques	Salade de tomates de saison aux fines herbes Jambon blanc Croustade de carottes Petit salade nature Coeur de fruits rouges	Pâtisseries végétariennes au chocolat LeVE - Riz aux œufs petits pois façon cannaise Emmental Entremets au miel	Mousseline de légumes vinaigrette à la menthe à l'indienne Pain d'épice de dinde Fricasot à l'ail rose Sauté de boeuf au curry	SEMAINE DU LUNDI 04/07/2022 AU JEUDI 08/07/2022

LES TRANSPORTS

C'est un taxi ou un éducateur qui t'amène à Améthyste / Saint-Pierre Le Genévrier. Parfois nous demandons à tes parents de t'accompagner.



Droits et informations

ASSURANCES

L'établissement a une assurance en Responsabilité Civile.

La Responsabilité Civile couvre les blessures que tu peux causer à un camarade. Tes parents doivent également avoir leur propre assurance Responsabilité Civile. Cette assurance te sera utile pour t'aider à rembourser les frais de réparation pour des dégâts que tu aurais réalisés.



ORIENTATION ET FACTURATION

Après la demande de tes parents, la Maison Départementale de la Personne Handicapée (M.D.P.H.) a proposé de t'orienter vers un établissement spécialisé pour t'aider.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) paie ton séjour à Améthyste / Saint-Pierre Le Génévrier. C'est elle qui assure la prise en charge des dépenses de santé et garantit ton accès aux soins.

Ce sont l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et l'Education Nationale qui assurent le contrôle de l'établissement pour te permettre une meilleure prise en charge.



Droits et informations



ACCÈS AUX INFORMATIONS

Ton dossier ne peut être consulté ou obtenu auprès de la direction que si tu en fais la demande par écrit.

En cas de mécontentement, la possibilité est donnée de :

- Prendre rendez-vous avec la directrice,
- De te faire aider par des personnes qualifiées.

LA PERSONNE QUALIFIÉE

Tu peux faire appel à une personne qualifiée si tu en as besoin.

La personne qualifiée informe, aide et accompagne l'utilisateur afin de lui permettre de faire valoir ses droits : le respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée, de l'intimité, et de la sécurité.

Elle sollicite, signale aux autorités les situations désagréables et assure un lien entre l'utilisateur et l'établissement. La personne qualifiée a un rôle de médiateur, de soutien et d'information. Son intervention est réalisée en toute discrétion.



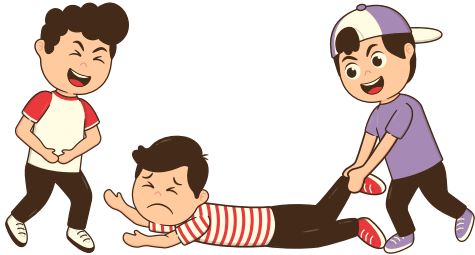
Droits et obligations du jeune et de sa famille

Tu peux interpeller les professionnels de l'établissement quand tu en ressens le besoin. La direction, les thérapeutes et les éducateurs sont à ton écoute et peuvent te recevoir avec ou sans ta famille.

Des rencontres avec différents professionnels de l'établissement sont réalisées tout au long de l'année. Ces rencontres sont essentielles pour construire avec toi ton projet.



➔ Si tu as un problème ?



➔ Qu'est-ce qu'on fait ici ?

Je vais à l'école
de l'établissement



Je fais du sport !



Je fais plein d'activités tout au long de la journée



Ici, l'entraide est importante !



Pour t'aider à exprimer tes émotions, tu as des espaces à ta disposition et des rencontres avec la psychologue,
Pour exprimer ce que tu ressens (le théâtre, le psychodrame...),
Pour te détendre, te poser....



Tu peux faire des sorties en dehors l'établissement afin de te familiariser avec le monde qui t'entoure.



À la fin de la journée, tu dors où ?
- Tu vas dormir dans ta maison.



Informations utiles

HORAIRES D'OUVERTURE

Les jeunes sont accueillis :

- le lundi-mardi-jeudi de 9h00 à 16h00
- le mercredi et vendredi de 9h00 à 13h00

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés.



POUR NOUS CONTACTER :

Mme Emilie THOMAS : 04 67 07 76 27 / 07 57 51 72 71

L'équipe d'Améthyste : 06 68 64 34 00

contact@amethyste-legenevrier.fr



RESPONSABLES DE L'ÉTABLISSEMENT :

Madame VASSEUR, Directrice de l'établissement

Madame THOMAS, Cheffe de service de l'IME Améthyste

MOYENS D'ACCÈS

AMÉTHYSTE

371, AVENUE DE L'ÉVÊCHÉ DE MAGUELONE
34250 PALAVAS-LES-FLOTS

En voiture : Sortir à Montpellier-Sud, prendre direction Palavas-les-Flots (environ 10 km), fléché dès l'entrée de la ville.

En bus : Prendre la ligne 3 du tramway, direction et jusqu'à «Pérois Etang de l'Or», puis le bus n°131 direction Palavas-les-Flots, descendre à l'arrêt «Miami» ou «Zénith».



Qui sommes-nous ?



L'**Institut Saint-Pierre**, situé à Palavas, est un établissement de soins de suite, de réadaptation et de médecine pédiatriques prenant en charge des enfants et des adolescents d'Occitanie.



Le **Humanlab Saint-Pierre** a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap en apportant des solutions techniques, concrètes et adaptées à leurs besoins.



L'ITEP, le SESSAD, l'IME **Saint-Pierre Le Genévrier**, situés dans le Gard et à Palavas-les-Flots, accompagnent des jeunes atteints de troubles du comportement et de troubles du spectre autistique.



L'ITEP et le SESSAD **Saint-Pierre Millegrand**, situés dans l'Aude, accompagnent des jeunes atteints de troubles du comportement.



Plus de 300 professionnels qualifiés s'investissent au quotidien dans les différents établissements et dispensent des soins et prises en charge innovants et de haute qualité.

Saint-Pierre Le Genévrier



Améthyste

371, Avenue de l'Évêché de Maguelone
34250 Palavas-les-Flots
Tél : 04 67 07 76 27

<https://associationmillepossibles.com/>